



GROUPE CAISSE D'EPARGNE

collectif@cgt-caisses-epargne.fr
cgt-caisses-epargne.fr

Note nationale 02/10 –03/03/2010



NAO 2009/2010 RIEN SANS LUTTE !

La NAO 2009/2010 de la branche Caisse d'épargne s'est déroulée dans le double contexte de la mise en place du groupe BPCE d'une part et de la profonde crise financière économique et sociale – définie comme crise systémique – d'autre part.

La question « qui va payer la crise » sous tend évidemment les NAO en cours et celle de notre branche n'y échappe pas. Autrement dit, les salariés vont-ils – ou non - laisser se dégrader encore plus leurs rémunérations, leurs conditions de travail, perdre leurs emplois ?

Pour sortir durablement de la crise, éviter qu'une nouvelle bulle spéculative se produise, la CGT revendique la priorité de la rémunération du travail contre celle des actionnaires et du capital. Analyse partagée aujourd'hui par un grand nombre d'économistes toutes tendances confondues.

C'est en ce sens que la CGT a construit ses revendications pour cette NAO rappelées ci-dessous.

- **Pouvoir d'achat** : 5.10%, comprenant maintien et rattrapage du pouvoir d'achat, avec un plancher minimum d'augmentation mensuelle de 140€ au 01 janvier 2010.
- **Rémunérations aléatoires et variables** : la transformation des rémunérations variables (part variable, enveloppe individuelle) au bénéfice du salaire fixe. La transformation de l'intéressement au minimum par un 14ème mois pour tous.
- **La revalorisation des RAM** : un salaire d'embauche au niveau de la T2 à 1600€ nets par mois et la revalorisation des RAM en conséquence.
- **Augmentation générale** : toute augmentation générale accordée dans le cadre des CPN ou autres instances s'applique sur l'ensemble des éléments bruts de rémunérations.
- **Promotion** : toute promotion se traduise par une augmentation du salaire de base équivalente au différentiel constaté entre les deux RAM.
- **Expérience acquise** : l'instauration d'une prime d'expérience acquise de 90€ par mois tous les trois ans.
- **Garantie de carrière** : la mise en place d'un système de garantie de carrière qui se traduirait par une classification supérieure au bout de 5 ans au plus et une seconde classification supérieure 10 ans après la précédente.
- **Egalité salariale H/F** : un pourcentage de la masse salariale pour 2010 défini et appliqué dans toutes les entreprises afin de supprimer définitivement les écarts salariaux constatés entre H/F, et prise de toutes les mesures nécessaires afin que l'accord du 23112007 soit respecté dans toutes les entreprises de la branche.

L'ensemble des OS ont balayé ces différents thèmes avec une revendication moyenne de 3.60% d'augmentation générale et une position identique à la CGT concernant la promotion.

Face à ces revendications, nos nouveaux interlocuteurs ont fait les propositions ultimes suivantes :

- **Augmentation générale : 0,7% à compter du 01/02/2010**
Cette augmentation s'applique pour 2010 également sur les primes « avantages acquis » : PF, PV, PDE. Une clause de revoyure est prévue si nécessaire au cours de 2^{ème} semestre.
- **RAM : 1,5% pour T1 à T3, 1% pour les autres classifications**
- **Promotions : versement de 50% (au lieu de 35%) du différentiel des 2 RAM.**
- **Incitation à réduire les écarts de rémunérations Femmes / Hommes**
- **Mise en place d'un groupe de travail sur l'étude d'un dispositif de reconnaissance de la progression dans l'emploi.**

La délégation employeur justifiant ses propositions par une inflation de 0% en 2009, une inflation prévue entre 0,5% et 1% en 2010, les augmentations individuelles accordées dans les entreprises, la part variable et ... **le coût du règlement des contentieux en cours !** Cette proposition et son explication ont généré un front commun de refus des OS sur le projet patronal.

Ce dernier argument est particulièrement odieux ! , ce sont les salariés victimes des choix sociaux désastreux et inégalitaires des dirigeants du groupe, ce sont leurs défenseurs syndicaux qui sont désignés comme responsables de l'absence d'avancées sociales aujourd'hui. La ficelle de la division est un peu grosse !

Répondre à ces provocations, refuser de payer la crise au bénéfice d'actionnaires, revendiquer et construire un nouveau socle social pour l'ensemble des salariés, quelle que soit leur génération est le défi que tous ensemble nous devons relever.

Cela demande à la fois la mobilisation et l'action des salariés, la construction de l'unité afin de créer le rapport de force nécessaire.

C'est collectivement que nous créons les richesses de nos entreprises

C'est ensemble que nous obtiendrons la juste reconnaissance de notre travail



Je me défends, je me syndique. J'adhère à la CGT

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Portable :
Entreprise :	
Date et signature :	

Bulletin d'adhésion à adresser au Collectif national des syndicats CGT du groupe Caisse d'Epargne, 29 rue du Louvre, 75002 PARIS ou au représentant CGT de votre entreprise